

## Introduction

# Le tournant des dernières guerres de Louis XIV Histoire et historiographie

Hervé DRÉVILLON et Bertrand FONCK

Le tricentenaire de la mort de Louis XIV a suscité nombre de publications et de manifestations scientifiques et culturelles, qui se sont attachées à étudier les dernières années voire les derniers jours du Roi-Soleil, à renouveler le portrait de l'homme qui a affronté la mort le 1<sup>er</sup> septembre 1715, à brosser le bilan du règne et de ce Grand Siècle des arts et des lettres françaises, ou encore à proposer de nouvelles analyses remettant en perspective l'absolutisme louisquatorzien sur la longue durée<sup>1</sup>. Ces ouvrages, dans le fil des travaux suscités par les commémorations des traités d'Utrecht et de Rastatt<sup>2</sup>, ont été l'occasion de détourner les projecteurs de la période faste, rayonnante et conquérante du règne, bornée généralement par la prise de pouvoir de 1661 et la première moitié des années 1680, pour les braquer vers la fin ou l'hiver du règne, associé au temps des défaites, des années de misère provoquées par la crise économique et financière, des deuils de la famille royale et plus généralement de l'interminable vieillesse d'un souverain en butte à l'hostilité de l'Europe entière<sup>3</sup>.

1. Parmi une production pléthorique, citons Lucien BÉLY (dir.), *Dictionnaire Louis XIV*, Paris, Robert Laffont, 2015 ; Joël CORNETTE, *La mort de Louis XIV. Apogée et crépuscule de la royauté*, Paris, Gallimard, 2015 ; Hervé DRÉVILLON, *Le roi absolu. Louis XIV et les Français (1661-1715)*, Paris, Belin, 2015 ; Jean-Christian PETITFILS (dir.), *Le siècle de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2015 ; Gérard SABATIER et Béatrix SAULE (dir.), *Le roi est mort. Louis XIV, 1715*, Paris, Tallandier, 2015.
2. De nombreux colloques ont été organisés à cette occasion, dont à Paris « Utrecht, une paix pour l'Europe et le monde », et à Bordeaux « La paix d'Utrecht (1713) : Enjeux économiques, maritimes et commerciaux ». Voir également Trevor J. DADSON et J. H. ELLIOTT (dir.), *Britain, Spain and the Treaty of Utrecht 1713-2013*, Londres, Legenda, 2014 ; Bernardo J. GARCÍA GARCÍA, *En nombre de la Paz : la Guerra de Sucesión Española y los Tratados de Madrid, Utrecht, Rastatt y Baden, 1713-1715*, Madrid, Fundación Carlos de Amberes, 2013 ; Renger E. DE BRUIN, Cornelis VAN DER HAVEN, Lotte JENSEN et David ONNEKINK (dir.), *Performances of Peace : Utrecht 1713*, Brill, 2016 ; Christian WINDLER (dir.), *Kongressorte der Frühen Neuzeit im Europäischen Vergleich. Der Friede von Baden (1714)*, Cologne, Böhlau Verlag, 2016.
3. Marcel LACHIVER, *Les années de misère. La famine au temps du Grand Roi*, Paris, Fayard, 1991 ; Olivier CHALINE, *L'année des quatre dauphins*, Paris, Flammarion, 2009.

Pour autant, la seconde partie du gouvernement personnel de Louis XIV souffre encore de rester dans l'ombre portée de l'imposante et glorieuse figure du Roi-Soleil de la jeunesse et de la maturité, et cette coupure entre une partie glorieuse et une partie sombre du règne semble particulièrement marquée dans le domaine militaire. Toute l'iconographie ou presque associée dans les esprits au règne martial de Louis XIV, et en premier lieu les décors de Versailles ou les tableaux de Van der Meulen, porte sur la période des conquêtes, du fait de la chronologie des grandes commandes officielles et de la volonté de mettre en scène le roi, qui s'est retiré du théâtre de la guerre en 1693. D'où sans doute ces périodisations très marquées, qui sacrifient la nuance et la complexité des faits : après les victoires, les défaites ; après les grands généraux, les généraux incapables et courtisans ; après l'efficacité militaire associée aux conquêtes, la guerre de position et le blocage tactique.

Le présent volume, qui rassemble les actes d'un colloque organisé à Vincennes<sup>4</sup> par le Service historique de la Défense et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne<sup>5</sup>, souhaite contribuer au renouvellement du regard porté sur les deux conflits les plus éprouvants du règne de Louis XIV que sont la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). L'étude du fait militaire dans la séquence 1688-1715, qui bénéficie d'une grande vitalité dans la sphère anglophone mais aussi dans d'autres pays marqués par les figures d'Eugène de Savoie, Léopold I<sup>er</sup>, Charles XII ou Pierre le Grand, a fait l'objet ces dernières années en France d'un renouveau historiographique dont les contributions qui suivent abordent les principaux aspects, dans une approche opérationnelle, stratégique ou encore d'histoire politique et culturelle.

La production historiographique et la mémoire des dernières guerres de Louis XIV s'avèrent étroitement interdépendantes. La guerre de la Ligue d'Augsbourg n'a guère laissé d'empreinte dans la mémoire collective en France, ce qui peut s'expliquer par plusieurs raisons : elle n'a pas été le théâtre d'événements majeurs de la chronique militaire du règne à l'exception des sièges de Mons et Namur, elle n'a pas donné lieu à un traité associé à des conquêtes ou des pertes de territoires (puisque Ryswick fut une paix de compromis et de concessions pour la France), et elle apparaît comme un

4. Cette manifestation a bien sûr été l'occasion de rappeler l'importance de cette période dans l'histoire des dépôts d'archives dont le SHD est l'héritier, le dépôt de la Guerre créé en 1688 et le dépôt de la Marine constitué en 1699, mais aussi dans l'histoire du château de Vincennes qui, pour l'ultime fois, fut la résidence d'un roi de France durant les derniers mois de 1715, conformément au testament de Louis XIV.

5. Ce colloque s'est tenu les 19 et 20 novembre 2015 sous le titre *1688-1715, le grand tournant. Guerre et équilibres stratégiques à la fin du règne de Louis XIV*. Les débats ont bénéficié de la participation à titre de présidents de séance d'Olivier Chaline, Charles-Édouard Levillain, Guy Rowlands et Michèle Virol : qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Notre gratitude va également aux collègues venus d'outre-Atlantique ou d'outre-Manche qui n'ont pas hésité à rejoindre la France une semaine après les attentats qui ont frappé Paris le 13 novembre 2015.

conflit de transition, aux enjeux flous et aux résultats incertains à l'image des batailles remportées en vain notamment en Flandre. Le fait même que cette guerre porte des noms différents d'un pays à l'autre (guerre de Neuf Ans, de la Grande Alliance, de Succession palatine) montre à quel point sa mémoire est fragmentée et diffuse, à l'égal des traditions historiographiques des différents pays concernés. La mémoire de la guerre de Succession d'Espagne est plus vivante, au point que ce conflit symbolise dans ses échecs toute la fin du règne, lié qu'il est à la grande affaire qu'est la succession espagnole ou encore au congrès fondateur d'Utrecht. Si l'on s'intéresse à la mémoire des batailles, du côté français les grandes victoires de la guerre de la Ligue d'Augsbourg n'ont pas davantage marqué les esprits que les victoires (pas si rares que cela) et les défaites du conflit suivant. *A contrario*, Malplaquet et Denain résonnent encore dans la culture historique française attentive à la répétition des invasions sur la frontière nord-est du pays : ces batailles ont connu un écho renouvelé au XIX<sup>e</sup> siècle lorsqu'elles sont apparues comme des batailles d'arrêt incarnant le sursaut national<sup>6</sup>.

Analyser la mémoire de ces conflits revient immanquablement à relever combien les mémoires nationales sont divergentes<sup>7</sup>. Celles-ci sont naturellement liées, même si ce critère n'est pas unique, aux lieux qui ont souffert des combats. C'est l'occasion de rappeler que les opérations ont essentiellement eu lieu en dehors ou sur les côtes et les marges du royaume de France (si l'on excepte la guerre des Camisards), et ont pu au contraire marquer durablement d'autres territoires qui en ont de ce fait entretenu durablement le souvenir. On pense bien sûr au second ravage du Palatinat, au bombardement de Bruxelles, au siège de Turin ou à celui de Barcelone de 1713-1714 dont la mémoire est largement entretenue en Catalogne.

Mais les différences d'appréciation tiennent aussi aux points de vue et aux traditions historiographiques des différents pays belligérants, traditions qui sont longtemps restées cloisonnées<sup>8</sup>. Et ces différences ne concernent pas que le jugement porté sur l'action de tel ou tel personnage ou encore

6. André CORVISIER, *La bataille de Malplaquet, 1709 : l'effondrement de la France évité*, Paris, Economica, 1997 ; Gérard LESAGE, *Denain (1712) : Louis XIV sauve la mise*, Paris, Economica, 1992. Le général Pelet écrivait déjà dans l'introduction du t. VI des *Mémoires militaires relatifs à la Succession d'Espagne sous Louis XIV* consacré à la campagne de Ramillies (Paris, Imprimerie nationale, 1845) : c'est « un devoir impérieux pour l'historien militaire comme pour l'homme d'État d'analyser les événements qui ont menacé la sûreté de la France, d'en étudier les causes et les circonstances, d'en développer les résultats, d'en indiquer les remèdes ».

7. Tony CLAYDON et Charles-Édouard LEVILLAIN (dir.), *Louis XIV Outside In. Images of the Sun King beyond France, 1661-1715*, Farnham, Ashgate, 2015.

8. Pour une présentation d'ensemble de la bibliographie existant sur les guerres de la période 1688-1715, se référer à William YOUNG, *International Politics and Warfare in the Age of Louis XIV and Peter the Great. A Guide to the Historical Literature*, New York, iUniverse, 2004 ; W. Calvin DICKINSON et Eloise R. HITCHCOCK, *The War of the Spanish Succession, 1702-1713. A Selected Bibliography*, Londres, Greenwood Press, 1996 ; Henry KAMEN, *The War of Succession in Spain, 1700-1715*, Londres, Weidenfeld and Nicholson, 1969 ; et John A. LYNN, *Les guerres de Louis XIV, 1667-1714*, Paris, Perrin, 2010.

la place relative de tel ou tel événement dans le récit des conflits : elles touchent également à la vision qu'ont les historiens sur les pratiques de la guerre et leur évolution. La guerre de Succession d'Espagne a par exemple suscité des points de vue très différents chez les historiens militaires des deux côtés de la Manche, les victoires de Marlborough, vues parfois comme participant d'une préfiguration de l'art de la guerre napoléonien par la recherche de la bataille décisive, étant loin d'être associées parmi les auteurs anglo-saxons à un déclin général de l'art de la guerre comme l'est souvent en France le temps des défaites et des généraux courtisans.

Plus généralement, pour l'historiographie de langue anglaise, cette période correspond à une inflexion majeure ouverte par la rupture de la Glorieuse révolution<sup>9</sup>. Elle s'incarne dans les personnages particulièrement emblématiques que sont Guillaume III et Marlborough<sup>10</sup>. L'armée anglaise et ses campagnes durant les décennies 1690 et 1700 ont fait l'objet d'études spécifiques et nombreuses<sup>11</sup>, et la période a largement bénéficié des travaux de John Lynn<sup>12</sup>, Jamel Ostwald<sup>13</sup> ou Guy Rowlands<sup>14</sup>. L'historiographie française a beaucoup étudié la guerre de Succession d'Espagne, d'un point de vue militaire (qu'on pense aux *Mémoires militaires relatifs à la Succession d'Espagne sous Louis XIV* dus au dépôt de la Guerre) et au moins autant d'un point de vue diplomatique. Mais jusqu'à récemment, la période est surtout

9. Les volumes 5 et 6 de la *New Cambridge Modern History* s'intitulent ainsi *The Ascendancy of France, 1648-88* (dir. F. L. CARSTEN, Cambridge University Press, 1961) et *The Rise of Great Britain and Russia, 1688-1715/25* (dir. J. S. BROMLEY, Cambridge University Press, 1970).

10. Sur Guillaume III, se référer notamment à Ragnhild HATTON et J. S. BROMLEY (dir.), *William III and Louis XIV. Essays (1680-1720)*, Liverpool, Liverpool University Press, 1968; Tony CLAYDON, *William III*, Londres, Pearson, 2002; Esther MIJERS et David ONNEKINK (dir.), *Redefining William III. The Impact of the King Stadholder in International Context*, Routledge, 2007. Sur Marlborough, voir notamment David CHANDLER, *The Art of Warfare in the Age of Marlborough*, Londres, Batsford, 1976, et *Marlborough as a Military Commander*, Staplehurst, Spellmount, 2003; James FALKNER, *Great and Glorious Days : The Duke of Marlborough's Battles 1704-09*, Staplehurst, Spellmount, 2001, et *Marlborough's War Machine, 1702-1711*, Barnsley, Pen & Sword, 2014; John HATTENDORF, Augustus VEENENDAAL et Rolof van HÖVELL TOT WESTERFLIER (dir.), *Marlborough, soldier and diplomat*, Zutphen, Karwansaray Publishers, 2012.

11. John CHILDS, *The British Army of William III, 1689-1702*, Manchester, Manchester University Press, 1987, et *The Nine Years' War and the British Army, 1688-1697. The operations in the Low Countries*, Manchester et New York, Manchester University Press, 1991; John M. STAPLETON, *Forging a Coalition Army : William III, the Grand Alliance and the Confederate Army in the Spanish Netherlands, 1688-1697*, thèse de l'Ohio State University, 2003; Nicholas DORREL, *Marlborough's Other Army : the British Army and the Campaigns of the First Peninsula War, 1702-1712*, Solihull, Helion and Company, 2015; Stewart STANSFIELD, *Early Modern Systems of Command : Queen Anne's Generals, Staff Officers and the Direction of Allied Warfare in the Low Countries and Germany, 1702-1711*, Solihull, Helion and Company, 2016.

12. John A. LYNN, *Giant of the Grand Siècle : the French army, 1610-1715*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997; *Les guerres de Louis XIV, 1667-1714*, *op. cit.*

13. Jamel OSTWALD, « The "Decisive" Battle of Ramillies, 1706 : prerequisites for decisiveness in Early Modern Warfare », *The Journal of Military History*, n° 64, juillet 2000, p. 649-678; *Vauban under Siege. Engineering Efficiency and Martial Vigor in the War of the Spanish Succession*, Leyde, Brill, 2007.

14. Guy ROWLANDS, *The Dynastic State and the Army under Louis XIV. Royal Service and Private Interest, 1661-1701*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

traitée sous le prisme de la succession espagnole et moins, par exemple, sous celui de l'ouverture de la « seconde guerre de Cent Ans » qui voit l'opposition entre la France et l'Angleterre structurer la période 1688-1815, perspective dans laquelle les années 1688-1715 apparaissent logiquement comme formant une même séquence. La guerre de la Ligue d'Augsbourg, de fait, a longtemps suscité un intérêt moindre que la suivante, mais ces deux conflits ont largement bénéficié du renouveau des études sur le fait militaire qu'a connu la France depuis une vingtaine d'années<sup>15</sup> : citons les travaux consacrés à la conduite de la guerre dans le cadre de ce qu'on a appelé la seconde prise de pouvoir par Louis XIV en 1691 et de la structuration des bureaux de la Guerre, à des acteurs de premier plan comme Louvois, Chamlay ou Vauban, aux mutations de la culture du service des officiers ou encore aux batailles de la guerre de Succession d'Espagne<sup>16</sup>. Par ailleurs les relations entre la France et le couple anglo-hollandais notamment ont fait l'objet depuis plusieurs années de travaux soutenus et remarquables<sup>17</sup>. Ce renouveau historiographique emprunte également les voies de l'histoire globale ou transnationale<sup>18</sup>, suivant en cela le modèle de la *world history* et de la *global history*<sup>19</sup>.

15. On en trouvera des illustrations récentes dans différents volumes collectifs parmi lesquels Bernard GAINOT et Benjamin DERUELLE (dir.), *Combattre à l'époque moderne*, Paris, CTHS, 2013 ; Guy SAUPIN et Éric SCHNAKENBOURG (dir.), *Expériences de la guerre et pratiques de la paix. De l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle. Études réunies en l'honneur du professeur Jean-Pierre Bois*, Rennes, PUR, 2013 ; Ariane BOLTANSKI, Yann LAGADEC et Franck MERCIER (dir.), *La bataille, du fait d'armes au combat idéologique*, Rennes, PUR, 2015 ; « 1715. Fin du Grand Siècle », *Revue historique des armées*, n° 281, 2015 ; Bertrand FONCK et Nathalie GENET-ROUFFIAC (dir.), *Combattre et gouverner. Dynamiques de la recherche en histoire militaire (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2015.
16. Parmi les monographies qui intéressent notre période, on peut citer Emmanuel PÉNICAUT, *Faveur et pouvoir au tournant du Grand siècle. Michel Chamillart, ministre et secrétaire d'État de la guerre de Louis XIV*, Paris, École des chartes, 2004 ; Hervé DRÉVILLON, *L'impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2005 ; Nathalie GENET-ROUFFIAC, *Le Grand Exil. Les Jacobites en France, 1688-1715*, Vincennes, SHD, 2007 ; Dorothee MALFOY-NOËL, *L'épreuve de la bataille, 1700-1714*, Montpellier, Publications de l'université Paul-Valéry, 2007 ; Jean-Philippe CÉNAT, *Le roi stratège. Louis XIV et la direction de la guerre*, Rennes, PUR, 2010, *Chamlay, le stratège du Roi-Soleil*, Paris, Belin, 2011 et *Louvois. Le double de Louis XIV*, Paris, Tallandier, 2015 ; Clément OURY, *Les défaites françaises de la guerre de Succession d'Espagne, 1704-1708*, thèse de l'université Paris-Sorbonne, 2011 ; Fadi EL HAGE, *Le maréchal de Villars : l'infatigable bonheur*, Paris, Belin, 2012 et *Vendôme. La gloire ou l'imposture*, Paris, Belin, 2016 ; Frédéric CHAUVIRÉ, *Histoire de la cavalerie*, Paris, Perrin, 2013 ; Boris LESUEUR, *Les troupes coloniales d'Ancien Régime. Fidelitate per mare et terras*, Paris, SPM, 2014 ; Olivier CHALINE, *Les armées du roi. Le grand chantier, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2016 ; Paul Vo-HA, *Rendre les armes. Le sort des vaincus, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017 ; Rémi MASSON, *Défendre le roi. La maison militaire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017.
17. Citons Charles-Édouard LEVILLAIN, *Vaincre Louis XIV. Angleterre-Hollande-France*, Seyssel, Champ Vallon, 2010 ; Solange RAMEIX, *Justifier la guerre. Censure et propagande dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2014 ; Isaure BOITEL, *L'image noire de Louis XIV. Provinces-Unies, Angleterre (1668-1715)*, Seyssel, Champ Vallon, 2016.
18. Thierry SARMANT, *1715, la France et le monde*, Paris, Perrin, 2014.
19. D'un point de vue militaire, citons Jeremy BLACK, *European Warfare in a Global Context, 1660-1815*, Oxon, Routledge, 2007. Le colloque du German Historical Institute de Londres de 2012 intitulé *The War of the Spanish Succession. New Perspectives*, qui abordait notamment la dimension coloniale du conflit, est à cet égard représentatif de l'évolution de l'historiographie.

Il n'est donc pas inutile de prendre du recul par rapport à la vision française traditionnelle des événements et de tenter d'adopter un point de vue plus global pour appréhender les évolutions de cette période dans toutes leurs dimensions et toute leur spécificité. Car ce retour sur une période un peu délaissée serait louable mais un peu vain s'il ne permettait de mettre en relief les mutations qui marquent ces décennies dans bien des domaines. Si l'on s'éloigne de notre propos, on ne peut qu'être tenté de faire un parallèle avec ce moment de crise de la conscience européenne identifiée par Paul Hazard dans un célèbre ouvrage, qui insiste sur les jalons intellectuels posés entre 1680 et 1715 et l'importance du tournant du siècle dans la genèse des Lumières<sup>20</sup>. Dans les domaines militaire et géopolitique, les évolutions ne semblent pas moins importantes, au point qu'il paraît possible de parler de tournant.

Le tournant du règne de Louis XIV est habituellement associé aux années 1680<sup>21</sup>. Cette décennie voit en effet l'installation de la cour à Versailles, la mort de Colbert, le mariage du roi avec M<sup>me</sup> de Maintenon, la trêve de Ratisbonne couronnant la politique des Réunions et marquant l'apogée de la puissance française (donc l'amorce de son déclin), la révocation de l'édit de Nantes bien sûr, la conclusion de la ligue d'Augsbourg. L'expression de « grand tournant » a été consacrée par la somme de Charles Boutant sur la succession palatine<sup>22</sup>. Mais il est tentant, en sortant de la périodisation interne au règne de Louis XIV, d'emprunter cette expression pour l'appliquer à l'histoire longue de la guerre et des équilibres géostratégiques en l'étendant à un tournant du siècle élargi, dont l'unité est principalement scellée par les conflits et leurs conséquences sur les puissances et les sociétés belligérantes.

Comment caractériser les grandes évolutions de cette période ? Dans le domaine militaire et des pratiques de la guerre, elles sont nombreuses, et d'ordre à la fois quantitatif et qualitatif. Signalons d'emblée que les conflits voient les fronts se multiplier, les lignes d'opérations se distendre et les zones touchées par la guerre s'étendre, dès la guerre de la Ligue d'Augsbourg mais plus encore avec celle de Succession d'Espagne<sup>23</sup>. Au-delà de ce qu'on appelle les guerres de Louis XIV, la guerre marque d'autres régions de l'Europe dans des chronologies un peu différentes : ainsi de la grande guerre austro-turque qui oppose l'Empereur et ses alliés chrétiens à l'empire ottoman de 1683 à 1699 ; ou de la grande guerre du Nord entre la Suède et la Russie qui s'étend de 1700 à 1721<sup>24</sup>. Le versant naval des

20. Paul HAZARD, *La crise de la conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Fayard, 1989.

21. On en trouve une illustration récente dans l'ouvrage collectif dirigé par Julia PREST et Guy ROWLANDS, *The Third Reign of Louis XIV, c. 1682-1715*, New York, Routledge, 2017.

22. Charles BOUTANT, *L'Europe au grand tournant des années 1680 : la succession palatine*, Paris, SEDES, 1985.

23. Guy ROWLANDS, « Moving Mars : the Logistical Geography of Louis XIV's France », *French History*, 25, 2011.

24. Jean-Pierre BOIS, *Les guerres en Europe, 1494-1792*, Paris, Belin, 1993. Voir également Jean CHAGNIOT, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001.

dernières guerres de Louis XIV, qui ne sera que trop peu développé dans ces pages, joue un rôle de plus en plus déterminant<sup>25</sup>. Ces conflits prennent en effet une dimension coloniale nouvelle, notamment sur le continent américain, au point que l'un comme l'autre pourrait prétendre au titre très disputé de première guerre mondiale de l'histoire, souvent conféré à la guerre de Sept Ans. La dimension impériale de la puissance anglaise commence à se déployer pendant cette période, et les politiques religieuse et coloniale de la monarchie française peuvent également apparaître comme les manifestations d'un tournant impérial sur le mode espagnol, avant même qu'un Bourbon ne règne à Madrid<sup>26</sup>. L'intensité des conflits monte également d'un cran de sorte que les besoins financiers des belligérants les entraînent dans une guerre économique qui, elle-même, impacte la direction des opérations en induisant une conduite plus gestionnaire de la guerre<sup>27</sup>.

Du côté des effectifs des armées, les années 1690, avant même la guerre de Succession d'Espagne, sont celles du maximum atteint par les armées françaises pour l'ensemble du règne. À la fois pour la conduite et la logistique de ces armées tout au long des campagnes et pour leur évolution dans la bataille, cette croissance sans précédent constitue bien un tournant<sup>28</sup>. Guibert l'a d'ailleurs noté : « Les armées, écrit-il dans l'*Essai général de tactique*, devinrent prodigieusement plus nombreuses et plus chargées d'embaras; la manière de faire la guerre changea<sup>29</sup>. » Les conséquences tactiques, logistiques donc opérationnelles et stratégiques de cet accroissement des effectifs sont primordiales. L'endurance exigée du soldat (John Lynn emploie l'expression difficilement traduisible de « *battle culture of forbearance* »), des armées et de la société tout entière devient plus que jamais une condition de la victoire. La gestion des effectifs est l'une des facettes de la stratégie d'attrition mise en œuvre par les États et l'une des considérations premières pesant sur les chefs d'armée au niveau opératif, alors que la captivité de guerre connaît durant ces conflits un développement majeur qui annonce l'évolution du siècle suivant<sup>30</sup>. Le développement de la petite guerre et des troupes légères comme les hussards (mais aussi

25. Le Service historique de la Marine a consacré l'une des Journées franco-anglaises d'histoire de la Marine à cette période (*Guerres maritimes, 1688-1713*, Vincennes, SHM, 1996). La bibliographie sur le sujet s'est notablement enrichie ces dernières années. On se contentera de renvoyer, pour situer cette période dans les évolutions générales de la guerre navale, au dossier sur la révolution militaire navale du XVII<sup>e</sup> siècle dans la *Revue d'histoire maritime*, n° 14, 2011.

26. Jean-Frédéric SCHAUB, « 1683. Un 1492 français ? », dans Patrick BOUCHERON (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2017, p. 331-334.

27. Daniel DESSERT, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996.

28. Bertrand FONCK, *Le maréchal de Luxembourg et le commandement des armées sous Louis XIV*, Seyssel, Champ Vallon, 2014; « Commander de grandes armées : le maréchal de Luxembourg face aux mutations de la guerre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue historique des armées*, n° 277, p. 27-40.

29. Jacques de GUIBERT, *Essai général de tactique*, Paris, Economica, 2004.

30. Paul VO-HA, *Rendre les armes. Le sort des vaincus, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, op. cit.*

des dragons) accompagne cette croissance des armées, en témoignant des transferts à l'œuvre entre les puissances belligérantes<sup>31</sup>.

Les troupes, pour lesquelles le port de l'uniforme se systématisait alors, voient également leur armement se transformer : c'est la fin, dans l'infanterie, de l'emploi de la pique et du mousquet et la consécration du couple fusil-baïonnette<sup>32</sup>. Le mouvement séculaire d'aminçissement des formations tactiques trouve dans les années 1700 son aboutissement au service de la puissance de feu d'une ligne de bataille qui, en conséquence, et du fait de la croissance des effectifs, connaît une extension rendant la manœuvre plus difficile<sup>33</sup>. D'où le règne du feu et la dénonciation d'un blocage tactique par les théoriciens militaires du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais le choc n'a pas dit son dernier mot et l'époque voit aussi la cavalerie jouer un rôle plus important qu'on ne le pense dans les opérations, Marlborough puis Charles XII privilégiant à nouveau la charge à l'arme blanche<sup>34</sup>. Les trains d'artillerie connaissent également une croissance notable, en bataille et surtout lors des sièges, ou lors des bombardements<sup>35</sup>. Dans ce domaine d'ailleurs, qui voit Vauban améliorer encore les techniques de siège en même temps qu'il amène ses systèmes de fortifications à la perfection, la guerre de Succession d'Espagne ne se réduit pas à la simple mise en œuvre des leçons de l'école vaubaniennne<sup>36</sup>.

Du point de vue de la violence de guerre, la singularité des expériences du Palatinat, de Bruxelles ou de la Bavière demande à être réétudiée et remise en perspective, en lien avec la question des propagandes de guerre et plus largement de l'impact sur les sociétés de ces guerres à but limité qu'on assimile trop facilement à des guerres limitées<sup>37</sup>.

Dans le domaine de la conduite de la guerre, ces campagnes voient la guerre de cabinet évoluer sous l'effet de la disparition de Louvois puis de l'éloignement des théâtres d'opérations notamment<sup>38</sup>. Bien qu'il se soit retiré des campagnes, Louis XIV se consacre paradoxalement plus que jamais à la direction des conflits, assurant une unité de commandement qui contraste avec les coalitions auxquelles la France fait face. La corres-

31. Sandrine PICAUD-MONNERAT, *La petite guerre au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 2010; « La petite guerre », *Revue historique des armées*, 2017, n° 286.

32. Boris BOUGET, « *De peu d'effet* ». *Le fusil et le combat d'infanterie au XVIII<sup>e</sup> siècle (1692-1791). Modèles, tactique et efficacité*, thèse de l'université Paris-Sorbonne, 2013.

33. Brent NOSWORTHY, *The Anatomy of Victory : Battles Tactics, 1689-1763*, New York, Hippocrene books, 1992; John CHILDS, *La guerre au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Autrement, 2004.

34. Frédéric CHAUVIRÉ et Bertrand FONCK (dir.), *L'âge d'or de la cavalerie*, Paris, Gallimard, 2015.

35. Frédéric NAULET, *L'artillerie française (1665 à 1765). Naissance d'une arme*, Paris, Economica, 2002.

36. Jamel OSTWALD, *Vauban under Siege*, *op. cit.*

37. Paul VO-HA, *Rendre les armes. Le sort des vaincus, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, *op. cit.*; Rémi MASSON, *Les mousquetaires ou la violence d'État*, Paris, Vendémiaire, 2013.

38. Voir Jean-Philippe CÉNAT, *Le roi stratège*, *op. cit.*; Guy ROWLANDS, « Louis XIV et la stratégie de cabinet : mythe et réalité », dans *Revue historique des armées*, n° 222, mars 2001, p. 25-34; Clément OURY, « La prise de décision militaire à la fin du règne de Louis XIV : l'exemple du siège de Turin, 1706 », *Histoire, Économie et Société*, 2010, n° 2, p. 23-43.



pondance entretenue par Louis XIV avec ses généraux à partir de 1691, conservée à Vincennes, permet d'ailleurs de voir mieux que jamais le roi de guerre en action<sup>39</sup>. D'un point de vue plus institutionnel, c'est une période de structuration du département de la Guerre et de la carrière des officiers dans le cadre du développement de la monarchie administrative. Un département des fortifications est créé en 1691, Vauban parachève la structuration du corps des ingénieurs des fortifications, et les ingénieurs géographes apparaissent par ailleurs. On ne manquera évidemment pas de relever le fait que cette période a vu naître les services d'archives de la Guerre et de la Marine<sup>40</sup> et a entraîné une nouvelle étape dans le développement des administrations de la Guerre comme des finances<sup>41</sup>.

Il y a donc dans le domaine militaire un faisceau d'évolutions propre à ces années 1688-1715, qui semble mériter une attention comparable au tournant auquel on associe par exemple la guerre de Sept Ans sous l'effet du renversement des alliances et des campagnes de Frédéric II. On peut regretter à cet égard que les historiens de la Révolution militaire, à l'instar de Mickael Roberts ou Geoffrey Parker<sup>42</sup>, aient peu pris en compte les spécificités de cette période. Or c'est avec raison, nous semble-t-il, que Jeremy Black insiste au contraire sur l'importance des évolutions qui ont marqué les années 1680-1720 (en étirant cette période en amont jusqu'aux années 1660 pour intégrer dans sa perspective l'apparition et la généralisation du combat en ligne de file dans le domaine maritime<sup>43</sup>).

Deuxième aspect à souligner, que les nombreux travaux réalisés à l'occasion du tricentenaire du traité d'Utrecht ont mis en lumière, celui des évolutions importantes que connaît la période 1688-1715 dans les équilibres stratégiques et géopolitiques entre les puissances européennes, y compris dans leurs possessions ultra-marines. La France conquérante et

39. Thierry SARMANT et Pierre WAKSMAN, « The king and his generals : the military correspondence of Louis XIV in 1696 », *French History*, 2008, vol. 22, n° 2, p. 156-174.

40. Thierry SARMANT (dir.), *Les ministres de la Guerre, 1570-1792. Histoire et dictionnaire biographique*, Paris, Belin, 2007 ; Thierry SARMANT et Mathieu STOLL, *Régner et gouverner. Louis XIV et ses ministres*, Paris, Perrin, 2010 ; Emmanuel PÉNICAUT, *Faveur et pouvoir au tournant du Grand siècle*, op. cit. ; Jacky ROLIN, *Gilbert Colbert de Saint-Pouange et l'administration des armées de Louis XIV*, thèse de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

41. Outre les travaux de Guy Rowlands cités *supra*, voir Mathieu STOLL, *Servir le Roi-Soleil. Claude Le Peletier (1631-1711), ministre de Louis XIV*, Rennes, PUR, 2011, et Stéphane GUERRE, *Nicolas Desmaretz (1648-1721). Le Colbert oublié du Roi Soleil*, thèse de l'université Paris 8, 2015. Voir également John C. RULE et Ben S. TROTTER, *A World of Paper. Colbert de Torcy and the Rise of the Information State*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, et Jörg ULBERT et Sylviane LLINARES (dir.), *La liasse et la plume. Les bureaux du secrétariat d'État de la Marine (1669-1792)*, Rennes, PUR, 2017.

42. Geoffrey PARKER, *La révolution militaire : la guerre et l'essor de l'Occident (1500-1800)*, trad. [de l'éd. de Cambridge, 1988], Paris, Gallimard, 1993 ; Clifford J. ROGERS (dir.), *The Military Revolution Debate : readings on the Military Transformations of Early Modern Europe*, Boulder, Westview Press, 1995 ; Jean BÉRENGER (dir.), *La Révolution militaire en Europe*, Paris, Economica, 1998.

43. Jérémy BLACK, « A Military Revolution? A 1660-1792 Perspective », dans Clifford J. ROGERS (dir.), *The Military Revolution Debate*, op. cit., p. 95-114 ; *European Warfare in a Global Context, 1660-1815*, Oxon, Routledge, 2007.

agressive qui est à son apogée au début des années 1680, dont les armées sont sans conteste les plus puissantes d'Europe, qui multiplie les victoires militaires depuis Rocroi et les succès diplomatiques depuis la paix des Pyrénées, bascule dans une stratégie défensive au cours de la guerre de la Ligue d'Augsbourg et voit sa primauté militaire battue en brèche au cours de la guerre de Succession d'Espagne. Malgré son sursaut, elle se retrouve en 1715 épuisée et financièrement exsangue après deux conflits menés contre l'Europe coalisée, qui l'ont contrainte à abandonner nombre de territoires occupés dans les années 1680 et 1690 et à céder une partie de ses possessions coloniales. La France cherche désormais l'alliance de l'Angleterre et son influence recule en Europe<sup>44</sup>. Elle aura beaucoup sacrifié à la victoire dynastique que représentent l'arrivée et le maintien d'un Bourbon sur le trône d'Espagne. Car il faut souligner le tournant géostratégique qu'a provoqué l'acceptation par Louis XIV du testament de Charles II et l'alliance franco-espagnole au cours de la guerre de Succession d'Espagne, qui rebat les cartes en modifiant les équilibres sur la carte de l'Europe comme sur celle du monde. Mais l'Espagne a subi la guerre sur son sol, s'est affaiblie économiquement et commercialement dans ses colonies, a perdu les Pays-Bas, ses emprises italiennes, Gibraltar et Minorque<sup>45</sup>. Elle est plus que jamais ravalée au rang de puissance secondaire.

Les principaux adversaires de la France et de l'Espagne, à savoir l'Angleterre et l'Empereur, ont quant à eux renforcé leurs positions. La Glorieuse Révolution a uni le sort de l'Angleterre et des Provinces-Unies et Guillaume III est devenu le principal animateur de la coalition anti-française. L'armée britannique devient redoutable mais, au-delà, c'est la mobilisation économique et financière de l'Angleterre et sa capacité à lever des fonds qui lui permettent d'intervenir plus largement sur terre et sur mer. Tandis que l'Angleterre s'assure la maîtrise des mers et qu'elle s'arrogue une part du commerce de l'empire espagnol, ce sont les fondements de l'extension de l'empire colonial britannique qui sont posés<sup>46</sup>.

Le Saint-Empire connaît également un redressement spectaculaire au cours du long règne de Léopold I<sup>er</sup>, redressement confirmé à Rastatt. Alors que Vienne est proche de tomber sous les assauts turcs en 1683, un retournement du rapport de force se produit en faveur des puissances chrétiennes qui reprennent du terrain à l'empire ottoman. Certes, les Habsbourg ont perdu le trône d'Espagne, mais les traités mettant un terme à la guerre de

44. Lucien BÉLY, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, et *Les Relations internationales en Europe : XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2007.

45. Joaquim ALBAREDA SALVADO, *La guerra de Sucesión de España (1700-1714)*, Critica, Barcelone, 2010. Sur les réformes militaires introduites dans l'Espagne de Philippe V, voir Catherine DÉSOS, *Les Français de Philippe V. Un modèle nouveau pour gouverner l'Espagne (1700-1724)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2009.

46. John B. HATTENDORF, *England in the War of the Spanish Succession. A Study of the English View and Conduct of Grand Strategy, 1702-1712*, New York, Garland, 1987.

Succession d'Espagne offrent à l'Empereur les Pays-Bas et les anciennes possessions espagnoles en Italie<sup>47</sup>. Au sein de l'Empire, l'électeur de Bavière allié à la France a dû quitter ses États qu'il ne retrouve qu'à la fin du conflit. La puissance émergente est ici la Prusse, érigée en royaume et qui s'accroît territorialement. L'Europe du Nord connaît d'autres bouleversements avec la Grande guerre du nord et la défaite de la Suède de Charles XII, qui consacre l'émergence de la Russie de Pierre le Grand, une Russie qui profite aussi du repli de l'Empire ottoman<sup>48</sup>.

Par ailleurs la Lorraine retrouve son indépendance, le duc de Savoie devient roi de Sicile<sup>49</sup>, les Pays-Bas sont ramenés au rang d'acteurs de second ordre malgré la protection de la Barrière : autant de réajustements qui recomposent le tableau géopolitique de l'Europe, tableau qui apparaît très différent entre la décennie 1680 et 1715. Et au-delà des positions de l'une ou l'autre puissance, on entre dans un nouveau système diplomatique, celui de l'équilibre des puissances, dans lequel les grands que sont l'Angleterre et la France surtout, mais aussi l'Autriche, la Prusse et la Russie sont appelées à jouer les premiers rôles sur la longue durée<sup>50</sup>.

Tant du point de vue militaire que du point de vue géopolitique, on a donc là une période fondatrice qui met en place des systèmes et des équilibres appelés à se pérenniser jusqu'à la guerre de Sept Ans au moins, voire jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Et ces évolutions ne sont pas seules à caractériser une période marquée par ailleurs par un impact inédit de la guerre sur l'État et la société.

La fin du règne de Louis XIV fut marquée par les deux grandes crises démographiques de 1693 et 1709, dont le rapport avec la guerre ne fut que très indirect<sup>51</sup>. Au-delà de ces situations catastrophiques, il est difficile de procéder à une estimation des conséquences démographiques directes de la guerre à travers, notamment, l'évaluation des pertes militaires, qui reste très approximative. La mort des soldats sort généralement du champ de la démographie historique, car elle est très mal documentée. Avant 1716 et l'institution des registres de contrôle de troupes, le sort des gens de guerre

47. Klaus MALETTKE, *Les relations entre la France et le Saint-Empire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001 ; Michaël HOCHEDLINGER, *Austria's Wars of Emergence. War, State and Society in the Habsburg Monarchy, 1683-1797*, Londres, Longman, 2003 ; Jean BÉRENGER, *Léopold I<sup>er</sup> (1640-1705), fondateur de la puissance autrichienne*, Paris, PUF, 2004.

48. Éric SCHNAKENBOURG, *La France, le Nord et l'Europe au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008 ; « La France et la Scandinavie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire, économie et société*, 2010, n° 1 ; Francine-Dominique LIECHTENHAN, *Pierre le Grand : Le premier empereur de toutes les Russies*, Paris, Tallandier, 2015 ; Gwenola FIRMIN, Francine-Dominique LIECHTENHAN et Thierry SARMANT (dir.), *Pierre le Grand, un tsar en France, 1717*, Paris, Lienart, 2017.

49. Christopher STORRS, *War, Diplomacy and the Rise of Savoy, 1690-1720*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; Phil McCLUSKEY, *Absolute Monarchy on the Frontiers : Louis XIV's Military Occupations of Lorraine and Savoy*, Manchester, Manchester University Press, 2013.

50. Lucien BÉLY, *L'art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2007 ; Jean-Pierre BOIS, *La paix. Histoire politique et militaire (1435-1878)*, Paris, Perrin, 2012.

51. Jacques DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1995.

est mal connu. Seuls les registres d'admission aux Invalides fournissent, dès 1670, un aperçu de leur état sanitaire, qui a inspiré de récentes études<sup>52</sup>. Mais le décompte des morts militaires reste marqué par des grandes incertitudes.

Les estimations proposées par Gaston Bodart à partir d'une base documentaire et méthodologique incertaine demeurent la seule tentative d'évaluer les pertes de guerre à l'époque de Louis XIV<sup>53</sup>. Selon une estimation jugée excessive par André Corvisier, Gaston Bodart considère que la guerre de Succession d'Espagne aurait provoqué environ 500 000 morts et blessés au combat. Pour connaître le nombre total des morts, il faut pouvoir distinguer, dans ces chiffres, la part des blessés décédés des suites de leurs blessures et y ajouter les pertes d'origine sanitaire. Or, ces deux précisions sont particulièrement difficiles à apporter. En 1979, dans un court article, Jacques Dupâquier écrivait avec prudence :

« Il semble que le nombre des soldats morts des suites de blessures ou d'accidents ait été en moyenne trois fois supérieur à celui des tués ; et celui des morts de maladie six fois. Ainsi le total des pertes militaires, à l'époque classique, aurait été dix fois supérieur à celui des décès directs<sup>54</sup>. »

En dépit de son caractère hypothétique, l'estimation proposée par Jacques Dupâquier a été invariablement reproduite sans être discutée. Or le rapport de 3 soldats morts des suites de leurs blessures pour un tué au combat ne paraît pas réaliste. Il supposerait, en effet, que la quasi-totalité des blessés mourussent puisque, selon les estimations, ils sont 2,5<sup>55</sup> à 3,5<sup>56</sup> fois plus nombreux que les tués. Ainsi, la proportion des blessés mourant des suites de leur blessure ne saurait raisonnablement être évaluée à plus de 30 %, sachant qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle elle est de 15 % environ, dans des conditions sanitaires un peu améliorées. Par conséquent, si l'on considère qu'il y a en moyenne trois blessés pour un tué et que, parmi ceux-ci, environ 30 % meurent, alors le nombre des soldats morts de suites de leur blessure peut à peine égaler celui des tués.

Le nombre des pertes sanitaires paraît encore plus difficile à estimer, car il est fortement dépendant d'un environnement épidémiologique extrême-

52. Élisabeth BELMAS et Serenella NONNIS-VIGILANTE (dir.), *La santé des populations civiles et militaires. Nouvelles approches et nouvelles sources hospitalières, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010 ; Joël COSTE, « La guerre vue des brancards. Traumatismes et blessures dans le registre d'admission de l'Hôtel royal des Invalides (1670-1791) », dans Bertrand FONCK et Nathalie GENET-ROUFFIAC (dir.), *Combattre et gouverner, op. cit.*, p. 63-73.

53. Alain GUERY, « Les comptes de la mort vague après la guerre. Pertes de guerre et conjoncture du phénomène guerre, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Histoire & Mesure*, 1991, vol. 6, n° 3-4, p. 289-312.

54. Jacques DUPÂQUIER, « Guerres classiques et démographie », dans *La guerre à l'époque moderne*, Paris, Association des Historiens Modernistes des universités, 1979, note 5, p. 65.

55. André CORVISIER (dir.), *Histoire militaire de la France*, t. I, *Des origines à 1715*, Paris, PUF, 1992, p. 436.

56. Proportion retenue par Gaston Bodart (*Losses of life in modern wars, Austria-Hungary, France*, Oxford, Clarendon Press, 1916).

ment variable. Selon Jacques Dupâquier, le nombre des pertes sanitaires est 1,5 fois supérieur à la somme des tués et des morts des suites de blessures. Cette estimation est confirmée par d'autres études, qui, selon les périodes, la font varier de 1,3<sup>57</sup> à 1,7<sup>58</sup>. Nous pouvons ainsi estimer que pour un soldat tué au combat, un autre mourait des suites de ses blessures et encore 3 autres de maladie. Au-delà de cette proportion, il serait hasardeux de risquer une estimation précise du volume des pertes. Pour l'ensemble des belligérants, le nombre total des soldats morts pendant la guerre de Succession d'Espagne s'établirait dans une large fourchette contenue entre 700 000<sup>59</sup> et 1 250 000<sup>60</sup>. Le chantier de l'impact démographique des guerres de Louis XIV reste donc largement ouvert.

La question du nombre des Français mobilisés par la guerre constitue pourtant un enjeu essentiel pour la monarchie. Vauban en fait un thème majeur de sa réflexion et le principal sujet de sa description de l'élection de Vézelay, qui prétend présenter le dénombrement des populations et la description des terroirs, de façon « claire comme le jour ». La méthode de Vauban s'insère dans le contexte de la naissance de la statistique démographique et sociale<sup>61</sup>, qui apporte une rigueur et une précision supplémentaires à l'enquête élaborée par le duc de Beauvillier et Fénelon en 1697. Le questionnaire adressé aux intendants doit permettre de répondre à la question essentielle des ressources humaines et matérielles disponibles pour la guerre : « Savez-vous le nombre d'hommes qui composent votre nation, combien d'hommes, combien de femmes ; combien de laboureurs, combien d'artisans, combien de praticiens, combien de commerçants, combien de prêtres et de religieux, combien de nobles et de militaires ? Que dirait-on d'un berger qui ne sait pas le nombre de son troupeau ? ».

D'un strict point de vue militaire, Louvois a tenté, mais sans succès apparent, de doter l'administration d'un nouvel outil de contrôle des effectifs militaires. En 1691, le secrétaire d'État ordonne aux commissaires des guerres de lui transmettre, deux fois par mois, le « compte des malades et blessés qui seront à l'hôpital de la ville [...], tant de la garnison que de l'armée » en campagne<sup>62</sup>. L'instruction est accompagnée d'un formulaire type destiné à dénombrer les soldats entrés, morts, sortis ou blessés et donc de fournir un état précis de l'évolution des effectifs (hors désertion). La collecte de ces données devait permettre à Louvois de « tout d'un coup connaître ce détail sans être obligé de feuilleter plusieurs feuilles de papier ».

57. Jacques HOUDAILLE, « Pertes de l'armée de terre sous le premier Empire, d'après les registres matricules », *Population*, 27<sup>e</sup> année, n° 1, 1972, p. 27-50.

58. Gaston BODART, *Losses of life in modern wars*, *op. cit.*

59. Boris URLANIS, *Wars and Population*, Honolulu, University Press of the Pacific, 2003.

60. Jack LEVY, *War in the Modern Great Power System, 1495-1975*, Lexington, The University Press of Kentucky, 1983.

61. Michèle VIROL, *Vauban. De la gloire du roi au service de l'État*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

62. SHD, GR X<sup>1</sup> 16, lettre circulaire du 14 mai 1691, citée par Jacky ROLIN, *Gilbert Colbert de Saint-Pouange et l'administration des armées de Louis XIV*, *op. cit.*, p. 422.

Toutefois, les archives du Dépôt de la Guerre n'ont conservé aucun formulaire rempli, ni aucune trace du moindre traitement de ces informations. Il semble ainsi que la volonté du ministre, mort le 16 juillet 1691, ne lui ait pas survécu. La création en 1716 des registres de contrôle de troupes fournit à la monarchie les moyens d'une connaissance précise des effectifs, sans toutefois donner naissance à une véritable pratique statistique.

La croissance des effectifs militaires qui atteignent, on l'a dit, leur apogée pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, constitue un défi pour l'administration et, bien sûr, les finances de la monarchie. À la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les dépenses militaires drainent plus des trois quarts, voire la quasi-totalité, du revenu des États européens (75 % en France, 88 %, au Danemark, 90 % en Russie et 93 % dans l'Autriche des Habsbourg<sup>63</sup>). À partir de 1688, l'Angleterre devient un acteur majeur des guerres européennes, au prix d'un important effort militaire et donc financier. Sous ses diverses formes, l'impôt représentait 3,5 % du revenu national dans l'Angleterre des années 1670 et plus de 9 % à la fin de la guerre de Succession d'Espagne. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, l'effectif militaire britannique s'élève à 87 500 hommes, soit 1,4 % de la population. À la même époque, la France se caractérise par un taux de mobilisation inégalé en Europe puisque les effectifs cumulés de l'armée, de la milice et de la marine avoisinent les 500 000 hommes, soit 2,5 % de la population (environ 20 millions).

Ces proportions inédites ont des conséquences majeures sur le processus de construction de l'État moderne. La célèbre formule de Charles Tilly associant *war making* et *State making*<sup>64</sup> a été approfondie par la notion d'État « militaro-fiscal » élaborée à partir du cas anglais, puis appliquée à d'autres États européens<sup>65</sup>. En Angleterre, parmi les principales sources de revenu, l'*excise* (taxe sur les productions domestiques, notamment les alcools) s'impose véritablement comme l'impôt de la guerre. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, la taxe sur le foncier (*hearth tax*) représente encore 42 % du revenu de la Couronne, mais son importance décline pendant la guerre de Succession d'Espagne au cours de laquelle elle ne procure plus que 30 %, tandis que l'*excise* franchit le seuil de 40 %.

Pour la France, le rapport entre le contexte de guerre et l'innovation fiscale a été souligné depuis longtemps. Les dernières guerres du règne de Louis XIV donnent ainsi lieu aux réformes majeures de la capitation et

63. Steve PINCUS et James ROBINSON, « Faire la guerre et faire l'État. Nouvelles perspectives sur l'essor de l'État développementaliste », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2016/1, 71<sup>e</sup> année, p. 5-36.

64. Charles TILLY, « War Making and State Making as Organized Crime », dans Peter EVANS, Dietrich RUESCHEMEYER et Theda SKOCPOL (dir.), *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 169-186.

65. John BREWER, *The Sinews of Power. War, Money and the English State, 1688-1783*, Cambridge, Harvard University Press, 1990; Jan GLETE, *War and the State : Spain, the Dutch Republic and Sweden as Fiscal-Military States*, Londres-New York, Routledge, 2001; Christopher STORRS (dir.), *The Fiscal-Military State in Eighteenth-Century Europe. Essays in honour of P. G. M. Dickson*, Londres-New York, Routledge, 2009.

du dixième. Toutefois, la crue fiscale n'est pas suffisante pour équilibrer le flot des dépenses occasionnées par la guerre. Ainsi, la guerre de Succession d'Espagne s'achève-t-elle dans une situation de faillite financière étudiée par Guy Rowlands<sup>66</sup>. Au-delà de l'impôt, le rôle du crédit mérite une attention particulière, car il est au cœur des réformes menées, par la suite, sous la Régence avec le système de Law. La crédibilité de la monarchie française a été éclairée par les travaux de Daniel Dessert sur le système fisco-financier<sup>67</sup> et, plus récemment par Katia Béguin<sup>68</sup>, qui a montré l'importance de l'économie sociale de la rente.

La participation des élites au financement de la guerre constitue l'une des principales sources de renouvellement de l'historiographie. Elle a permis de nuancer l'opposition traditionnelle entre l'absolutisme français, qui manie la dette publique de façon autoritaire, et le modèle britannique, qui construit un système de crédit soutenu par la Banque d'Angleterre (1694) et la publicité des comptes. L'étude des participations privées aux finances publiques sous la forme de l'entreprise ou du crédit a ainsi permis de nuancer le diagnostic de l'État militaro-fiscal en révélant la part du crédit<sup>69</sup> et du *business*<sup>70</sup> de la guerre.

Le bilan financier des dernières guerres de Louis XIV est donc désormais bien connu des historiens, mais il doit s'insérer dans une appréciation plus globale, qui permette d'intégrer les autres secteurs de l'activité économique. Les grandes monographies d'histoire économique et sociale<sup>71</sup>, qui ont profondément renouvelé la connaissance du Grand Siècle, demeurent les références indispensables à l'évaluation du coût économique de la guerre. Il reste cependant à les mettre en perspective dans une estimation globale du poids de la guerre, qui intégrerait, notamment, l'analyse détaillée du secteur de la fourniture aux armées, des manufactures d'armes, de munitions et surtout d'uniformes encore trop peu étudiées. L'évaluation de l'impact économique global de la guerre paraît d'autant plus nécessaire que les contemporains de Louis XIV lui accordaient une attention considérable.

66. Guy ROWLANDS, *The Financial Decline of a Great Power : War, Influence and Money in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press, 2012, et *Dangerous and Dishonest Men : the International Bankers of Louis XIV's France*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

67. Daniel DESSERT, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984.

68. Katia BÉGUIN, *Financer la guerre au XVII<sup>e</sup> siècle. La dette publique et les rentiers de l'absolutisme*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.

69. Peter G. M. DICKSON, *The Financial Revolution in England. A Study in the Development of Public Credit, 1688-1756*, Londres-New York, Routledge, 2016 [1967].

70. Selon l'étude de David Parrott, qui porte plutôt sur le premier XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui ouvre d'intéressantes perspectives pour la période suivante (David PARROTT, *The Business of War. Military Enterprise and Military Revolution in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012).

71. Pierre DEYON, *Amiens capitale provinciale : étude sur la société urbaine au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1967 ; Pierre GOUBERT, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1958 ; André LESPAGNOL, *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*, Rennes, PUR, 1996.

L'émergence de l'économie politique, étudiée par Jean-Claude Perrot<sup>72</sup>, est en effet indissociable du contexte de guerre. Pour des auteurs comme Boisguilbert, l'analyse du contrat économique, politique et social qui lie les individus à la collectivité est remise en jeu par les exigences fiscales liées aux nécessités de la guerre. Dans sa célèbre lettre adressée à Louis XIV en 1694, Fénelon dénonce la rupture du pacte qui lie le roi et ses sujets, dans une guerre devenue injuste, car imputable à la seule ambition du souverain. La guerre, en ce sens, est porteuse d'un contrat social, qui redistribue les termes de l'économie politique. Vauban lui-même en tire toutes les conséquences en réduisant la guerre à un art de l'économie de moyens, depuis le registre tactique de la conduite d'un siège jusqu'au niveau stratégique des ressources déployées à l'échelle du royaume. L'œuvre théorique et l'action de Vauban illustrent ainsi la continuité qui relie la réforme de la fiscalité aux principes de l'attaque ou de la défense des places<sup>73</sup>.

Cette approche permet non seulement de situer la guerre dans son contexte, mais aussi de l'éclairer sous un jour nouveau. Elle contribue également à une compréhension renouvelée de l'histoire de l'État dans sa relation avec la société. Comme le montre Boisguilbert dans le *Détail de la France*<sup>74</sup>, la France apparaît désormais comme une entité économique et sociale, qui ne se confond pas avec la personne et la volonté du roi. La guerre, en effet, possède cet effet majeur d'imposer aux administrateurs, de mesurer les ressources du royaume et les logiques économiques, sociales et démographiques qui en déterminent l'exploitation. La réalité, qui s'impose alors, est celle d'un royaume en extension, qui se construit et se consolide.

Les dernières guerres de Louis XIV sont généralement créditées d'un bilan neutre, voire négatif, car elles n'ont pas permis, comme les précédentes, de substantiel gain territorial. Pourtant, elles contribuent de manière essentielle à la consolidation de la politique d'extension, qui avait préalablement permis la progression de la frontière septentrionale en Flandre ainsi que les annexions de l'Alsace, de la Franche-Comté, de l'Artois et du Roussillon. En ce sens, ces dernières guerres, d'une nature plus défensive que les autres, constituent un jalon essentiel dans la formation de l'identité territoriale de la France. La fin du règne de Louis XIV marque ainsi l'avènement d'une forme de territorialisation de la guerre, qui, jusqu'à la fin de la Guerre froide, a guidé la politique de défense de la France. Comme le résume si bien Vauban dans sa formule du « pré carré », il s'agit désormais, pour la monarchie, de défendre un territoire défini, à la fois, par une identité

72. Jean-Claude PERROT, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, EHESS, 1992.

73. Hervé DRÉVILLON, « Vauban stratège », dans Jean BAESCHLER et Jean-Vincent HOLEINDRE (dir.), *Penseurs de la stratégie*, Paris, Hermann, 2014, p. 99-110.

74. Pierre LE PESANT DE BOISGUILBERT, *Le détail de la France*, s.l., 1695.



géographique et par la souveraineté qui s'y exerce. Vauban incite ainsi le roi à « tenir son fait des deux mains », c'est-à-dire à contrôler pleinement un espace délimité par la raison géographique des frontières naturelles. Comme l'a montré Daniel Nordman<sup>75</sup>, la notion de frontière naturelle résulte d'une construction, qui mêle les registres géographique et politique. Plus qu'un déterminisme géographique, elle induit une forme de naturalisation de la souveraineté. Ainsi, selon Vauban :

« La France a des bornes naturelles au-delà desquelles il semble que le bon sens ne permette pas de porter ses pensées. Tout ce qu'elle a entrepris au-delà des deux mers, du Rhin, des Alpes et des Pyrénées lui a mal réussi. [...] Il serait à désirer que la France se pût borner par l'étendue des anciennes Gaules, c'est-à-dire par les sommets des Alpes, du mont Jura, des Suisses, des Pyrénées, du Rhin et des deux mers sans jamais outrepasser ces barrières pour quelque raison que ce pût être<sup>76</sup>. »

Les frontières participent à la construction de la France comme entité territoriale, non par l'effet de la réalisation d'une essence, mais comme une pratique à la fois administrative, militaire, policière et culturelle. La France se construit aussi par l'intégration de ses marges, qui se nourrit de la pratique de la guerre. Ainsi, c'est par la construction d'un espace unifié que Vauban participe à la formation du royaume comme entité territoriale. La ceinture de fer appréhende le royaume à une échelle globale, qui intègre chaque composante du système de défense à un ensemble qui la dépasse.

En 1636, dans l'urgence provoquée par la chute de Corbie, la levée ordonnée par Louis XIII avait sollicité le cadre communautaire des villes ou des métiers. En 1688, la milice royale est organisée par les subdélégués des intendants, pour constituer une force d'appoint conçue à l'échelle du royaume<sup>77</sup>. Initialement dédiée à la garnison des places fortes dans une perspective de défense du territoire, la milice est intégrée aux cadres ordinaires de l'armée et son budget pris en charge par le trésor royal et non plus par les provinces. En 1701, Louis XIV décide « d'en composer les bataillons de la même force que sont ceux des régiments de mon infanterie, de les faire réputer desdits régiments et de leur en faire porter le nom<sup>78</sup> ». Les bataillons de milice incorporés dans les troupes régulières finissent par s'y fondre totalement. Cette assimilation s'exprime symboliquement à la bataille de Malplaquet (1709), où les unités issues de la milice se battent

75. Daniel NORDMAN, *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

76. Sébastien LE PRESTRE DE VAUBAN, « Projet de paix assez raisonnable pour que tous les intéressés à la guerre présente en fussent être contents et qu'il plût à Dieu d'y donner sa bénédiction », dans Michèle VIROL (dir.), *Les Oisivetés de Monsieur de Vauban*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

77. Georges GIRARD, *Le service militaire en France à la fin du règne de Louis XIV. Racolage et milice (1701-1715)*, Paris, Plon, 1921.

78. BnF, Cangé, vol. 35, Rés. F 193, fol. 10 : « circulaire du Roy aux gouverneurs et lieutenants généraux des provinces sur la milice » (28 janvier 1701).

avec une valeur dont sont incapables certains régiments professionnels tels que les Gardes françaises.

L'affectation de la milice à des missions de guerre au-delà des limites du royaume souligne une importante évolution : les dernières guerres du règne de Louis XIV se déroulent, pour l'essentiel, sur les frontières voire à l'extérieur du royaume. La ceinture de fer conçue par Vauban se trouve ainsi mise à l'épreuve, notamment lors de la campagne de 1712, où la victoire de Denain révèle toute la cohérence du réseau de fortifications dans lequel le prince Eugène finit par s'empêtrer. Repoussée une première fois à l'issue de la campagne de 1709, la perspective d'une invasion du royaume s'éloigne de l'horizon de la guerre, reléguant ainsi le spectre de ses misères et de ses malheurs décrits par Jacques Callot dans sa célèbre série gravée en 1633. La guerre, qui frappait si durement les populations civiles par ses effets directs et indirects, ne menace plus, désormais, que les volontaires et ceux que le sort désigne pour la milice.

Épargné par la guerre, l'espace intérieur du royaume se démilitarise et s'offre désormais à l'emprise de nouveaux registres de la force publique. La fin du règne de Louis XIV est, en effet, marquée par la « naissance de la police moderne », selon l'expression de Paolo Napoli<sup>79</sup>. Avant que Guibert n'en fasse la théorie dans le traité *De la force publique*<sup>80</sup> en 1790, la distinction entre les forces « du dedans » et « du dehors » entre en pratique dès le règne de Louis XIV. La structuration de la lieutenance générale de police de Paris et la définition de ses missions par le *Traité de la police* par Nicolas Delamare<sup>81</sup>, publié à partir de 1705, en sont les illustrations les plus marquantes.

C'est la perception d'une nécessaire distinction entre les missions de guerre et de police qui explique l'indignation de la marquise de Sévigné à la suite de la répression de la révolte des Bonnets Rouges en 1675 : « les soldats vivent, ma foi, comme dans un pays de conquête », écrivait-elle à sa fille, le 8 décembre. Le 20 décembre, dans une lettre à Bussy-Rabutin, elle confirme : « Il y a dix à douze mille hommes de guerre, qui vivent comme s'ils étaient encore au-delà du Rhin. » Selon la marquise, les soldats ne sont donc plus censés se comporter plus de la même façon de part et d'autre de la frontière<sup>82</sup>.

79. PAOLO NAPOLI, *Naissance de la police moderne. Pouvoirs, normes, société*, Paris, La Découverte, 2003.

80. Jacques-Antoine Hippolyte de GUIBERT, *De la force publique considérée dans tous ses rapports*, Paris, Didot, 1790.

81. NICOLAS DELAMARE, *Traité de la police, Où l'on trouvera l'histoire de son établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats; toutes les loix et tous les réglemens qui la concernent : On y a joint une description historique et topographique de Paris, & huit Plans gravez, qui representent son ancien Etat, & ses divers accroissemens, avec un recueil de tous les statuts et réglemens des six corps des marchands, & de toutes les Communautés des Arts & Métiers...*, Paris, J. et P. Cot, 1705-1710.

82. Hervé DRÉVILLON, « De la guerre à la police », *Revue historique des armées*, n° 286, 2017, p. 3-12. Voir Gauthier AUBERT, *Les révoltes du papier timbré, 1675. Essai d'histoire événementielle*, Rennes, PUR, 2014.

Certes, comme l'indique l'exemple de la répression de la révolte des Bonnets Rouges, la séparation des registres de la force publique ne revêt pas un caractère absolu. Du maintien de l'ordre à la guerre, le recours à la force publique recouvre un large éventail de degrés et de pratiques intermédiaires. Dans les situations d'occupation, les troupes sont affectées à des tâches de nature policière (levée des contributions, contrôle des populations et des voies de communications avec contrôle des passeports<sup>83</sup>). À l'intérieur, la répression des rébellions ou des soulèvements comme la guerre des Camisards restent également l'affaire des militaires, qui y appliquent des méthodes inspirées par les pratiques de guerre<sup>84</sup>. Le processus de distinction entre la guerre et la police en est alors à ses origines, mais il n'en constitue pas moins un jalon essentiel de l'histoire longue de la force publique.

Ces évolutions combinées aboutissent-elles à l'émergence d'une conscience nationale? L'hypothèse en a été formulée par André Corvisier<sup>85</sup>, qui s'est appuyé notamment sur la lettre adressée par Louis XIV à ses sujets en avril 1709. Évidemment, la nation ne saurait alors être définie comme un corps politique. Ce sera l'œuvre de la Révolution française. Pour autant, le règne de Louis XIV voit émerger l'idée d'une communauté régnicole dotée d'une existence propre, qui ne se confond pas avec le roi. La nation se voit ainsi dotée d'une existence et d'intérêts, qui ne se fondent pas nécessairement dans la personne du roi. Cette réflexion est menée par Nicolas Rémond des Cours dans les *Véritables devoirs de l'homme d'épée*, qui examine les devoirs de la noblesse envers le roi, l'État et la nation. L'auteur trace ainsi les contours d'une nouvelle forme d'héroïsme du devoir et de l'économie :

« De toutes les blessures il n'en sort pas de la gloire et des récompenses ; on est mort pour l'État, quand on est hors de service [...]. Notre vie est un fond qui appartient à l'État, notre mort est une de ses pertes. Qui sait se livrer à la mort avec ménagement et sans crainte approche du héros<sup>86</sup>. »

L'héroïsme civique défendu par des Cours modifie radicalement les fondements du contrat social, qui définit la place de la noblesse dans l'édifice monarchique. La guerre est un service rendu à l'État, qui exige une stricte économie de la valeur substituant la parcimonie au préjugé nobiliaire de la prodigalité. Nicolas Rémond des Cours ne considère pas l'État comme le prolongement de la volonté royale, mais comme l'expression d'un corps politique régi par des lois propres. Bien qu'il ne fût pas institutionnellement

83. George SATTERFIELD, *Princes, Posts and Partisans, The Army of Louis XIV and Partisan Warfare in the Netherlands (1673-1678)*, Leyde, Brill, 2003.

84. Roy L. McCULLOUGH, *Cærcion, Conversion and Counterinsurgency in Louis XIV's France*, Leyde, Brill, 2007.

85. André CORVISIER, *La bataille de Malplaquet, 1709 : l'effondrement de la France évité*, Paris, Economica, 1997.

86. [Nicolas-Rémond DES COURS], *Les véritables devoirs de l'homme d'épée*, Amsterdam, A. Braakman, 1697, p. 100.

constitué, celui-ci est doté d'une volonté autonome exprimée dans et par la guerre :

« Tout l'État se regarde comme ne faisant qu'un corps, en venant au monde nous sommes incorporés, si cela se peut dire, à ce corps politique ; la France nous reçoit tous dans son sein, nous n'y faisons tous que comme un seul homme, dans la vivacité duquel réside la Nation. L'amour pour cette mère commune est le premier mouvement qui nous fait Français<sup>87</sup>. »

Bien sûr, Nicolas Rémond des Cours n'exprime ici qu'une opinion personnelle, qui ne suscite guère d'écho dans la littérature politique de la fin du règne de Louis XIV. Elle n'en constitue pas moins le symptôme de l'émergence d'un nouveau rapport de la guerre avec l'État, le territoire et la société. En ce sens, les dernières guerres de Louis XIV apparaissent bien comme un tournant aboutissant à l'émergence d'un nouveau régime de conflictualité.

---

87. *Ibid.*, p. 159